



# BUDGET 2022 :

## Conflans-Sainte-Honorine continue d'avancer

— **Le conseil municipal a voté le 24 janvier dernier un budget volontariste.** Grâce au redressement des comptes opéré depuis 2014, la Ville poursuit un programme d'investissements ambitieux, tout en préservant ses équilibres financiers.

EN CHIFFRES



### 12,3 M€

Montant des investissements d'équipement de la Ville de Conflans en 2022

# 0%

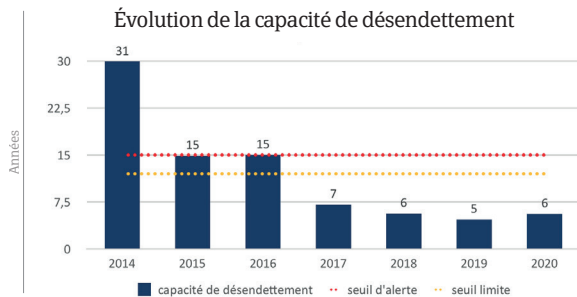
d'augmentation des taux des impôts communaux en 2022

**C**ontinuer à améliorer le cadre de vie des Conflanais et renforcer l'attractivité de la ville, tels sont les objectifs majeurs de la Municipalité pour l'année 2022. Le projet de budget primitif présenté au vote du conseil municipal, lundi 24 janvier, traduit ces priorités. Une dynamique qui va d'ailleurs se poursuivre et même s'accroître au cours des prochaines années : après avoir réalisé plus de 8 millions € de dépenses d'équipement en 2020 et près de 7 millions € en 2021, une enveloppe prévisionnelle de plus de 53 millions € est prévue pour la période 2022 – 2025 au cours de laquelle plusieurs grands projets verront le jour, tant en matière d'aménagement urbain (centre-ville, secteur Paul-Brard) que d'équipements publics (gymnase Foch, terrain synthétique Claude-Fichot, accueil de loisirs Les Grandes-Terres, groupe scolaire Côtes-Reversees etc.). Cette ambition n'aurait pas été possible sans l'amélioration continue de la situation financière de la Ville, patiemment opérée depuis 2014 et ce, malgré une baisse continue de la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État. Ce redressement financier se constate aujourd'hui à travers plusieurs indicateurs, comme une capacité de désendettement réduite de 30 ans (en 2014) à seulement 6 ans (en 2020).

## DANS LA LIGNÉE DU BUDGET 2021

Les grandes lignes du budget 2022 évoluent peu par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau des recettes, la Municipalité a décidé, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux à la charge des Conflanais. La Dotation globale de fonctionnement, versée forfaitairement par l'État, continue de baisser (- 8,42 % en 2021, soit 170 000 € de perte). En revanche, les droits de mutation (taxe communale perçue sur les cessions immobilières, correspondant à 1,2 % de la valeur d'achat) augmentent d'environ 200 000 €, sur un total de 2 millions €. Une preuve de l'attractivité de Conflans-Sainte-Honorine. Globalement, une augmentation des recettes de 2,04 % (soit un montant total de 53 270 000 €) est inscrite dans le budget primitif.



## MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE

Au niveau des dépenses de fonctionnement, la Ville conserve sa maîtrise de la masse salariale.

Un impératif dans la perspective de préserver les équilibres financiers de la commune. L'enveloppe globale, 30 500 000 €, progresse de 700 000 € avec un accent mis sur l'action sociale, la formation et la valorisation des agents. La Ville doit par ailleurs financer le centre de vaccination (35 000 € par mois) et s'acquitter d'un prélèvement de solidarité lié à la loi SRU (135 000 €) malgré ses efforts en matière de logements sociaux.

Le montant des subventions versées aux associations reste le même que l'an dernier (1 969 000 €). Globalement, les charges réelles de fonctionnement (48 267 000 €) sont en progression de 2,31 %. Porté, entre autres, par les projets du programme *Conflans Demain*, le tableau des dépenses d'investissement (lire page 19) démontre quant à lui le dynamisme de notre commune, avec un montant de 12 317 000 € engagé en 2022.



**« Envisager sereinement des investissements importants »**

**Youssef Meniar-Aubry**

Adjoint au maire délégué aux Finances

### Quelle est la situation financière de la commune aujourd'hui ?

*Notre situation financière est excellente et nos finances suivent la trajectoire qui est prévue.*

### L'impact de la crise sanitaire se fait-il sentir sur les finances de la commune ?

*Cet impact sera moindre qu'en 2021. Toutefois, nous continuons à supporter les dépenses engendrées par cette crise sanitaire. Je pense à l'achat de gel hydroalcoolique et de masques pour nos agents - notamment lié aux protocoles sanitaires dans les écoles (nettoyage accru) - et au financement du centre de vaccination.*

### Quels objectifs vous êtes-vous fixés au moment de préparer ce budget primitif 2022 ?

*L'objectif, comme l'an dernier, est de mettre en œuvre notre plan d'investissement 2025 et les projets Conflans Demain, avec pour ambition de continuer à améliorer le cadre de vie des Conflanais et renforcer l'attractivité de notre belle commune de Conflans-Sainte-Honorine.*

### Bonne nouvelle pour les Conflanais, la Ville n'augmentera pas ses taux d'imposition ?

*Nous n'augmenterons pas les taux communaux de taxe foncière. Notre ville est bien gérée et peut financer, grâce à ses ressources actuelles, ses dépenses courantes et ses investissements. D'ailleurs, pour les Conflanais qui paient encore la taxe d'habitation, le montant de cet impôt sera pour eux allégé de 65 % par rapport à 2020, avant qu'elle soit totalement supprimée en 2023.*

### Quelles seront les principales dépenses d'investissement cette année ?

*Nous prévoyons 12,3 millions € d'investissements pour 2022. Nous allons, notamment, lancer le projet de valorisation des abords du complexe sportif Claude-Fichot et entrer dans une phase opérationnelle du projet Paul-Brard (1,2 million €), deux grosses opérations, mais aussi conduire des travaux au complexe Léon-Biancotto, acquérir les locaux de la future maison de la santé place de l'hôtel de Ville, réaménager le parking Marionnaud pour créer plus de places en centre-ville et lancer les travaux de l'école Côtes-Reverses, pour lesquels nous avons obtenu des subventions de France Relance.*

### Peut-on mener de pair une politique d'investissements ambitieuse et une maîtrise de la dette ?

*Absolument, la Ville de Conflans-Sainte-Honorine en est la preuve. La bonne gestion de notre budget de fonctionnement courant nous permet d'avoir suffisamment de capacités d'autofinancement pour ne pas faire reposer uniquement nos investissements sur la dette, ce qui permet d'éviter le surendettement. De plus, les taux d'intérêt sont particulièrement intéressants pour les communes qui sont, comme la nôtre, en bonne santé financière, donc emprunter ne crée pas de charge insurmontable pour notre budget. Cela nous permet d'envisager sereinement des investissements importants pour les prochaines années.*

## La Ville investit pour les Conflanais



### 8 830 000 € ▶ CADRE DE VIE

Les grands projets d'aménagement urbain du programme *Conflans Demain* se poursuivent (place Fouillère, ZA Les Boutries - Urban Valley, centre-ville, Chennevières, gymnase Foch, secteur Paul-Brard, île de Devant).



### 1 177 000 € ▶ PRÉVENTION / SÉCURITÉ

Fort de une police municipale modernisée, la Ville continue à se doter des moyens pour garantir la tranquillité des Conflanais.



### 11 650 000 € ▶ ENFANCE

Les écoles sont rénovées et entretenues dans un souci de développement durable.



### 3 319 000 € ▶ CULTURE

Des aménagements dans les établissements culturels permettent d'offrir un meilleur confort aux Conflanais.



### 4 477 000 € ▶ SPORTS

La Ville poursuit sa démarche de rénovation des infrastructures sportives afin de favoriser l'accès au sport pour tous.



### 2 082 000 € ▶ JEUNESSE

Des animations et un service d'accompagnement personnalisé sont proposés tout au long de l'année aux jeunes Conflanais.



### 1 932 000 € ▶ SANTÉ

Avec un centre municipal de santé bientôt élargi et recentré, la Ville affiche sa volonté d'en faire une priorité.



### 1 713 000 € ▶ SOCIAL

Accompagner ceux qui en ont le plus besoin, une nécessité encore plus prégnante aujourd'hui.



### 726 000 € ▶ SENIORS

La Municipalité se soucie particulièrement de nos aînés en leur proposant une large palette de services et animations.



### 5 958 000 € ▶ PETITE ENFANCE

Les parents apprécient de trouver à Conflans une offre de garde adaptée aux besoins de chaque foyer.



### 402 000 € ▶ COMMERCE

Le dynamisme de notre territoire passe par celui des commerces de proximité comme des entreprises d'envergure nationale.

## les grands projets de 2022

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CÔTES-REVERSES

Le bâtiment principal (A) va être rénové avec amélioration des performances thermiques et mise aux normes d'accessibilité. Le chantier a débuté fin janvier. Plusieurs mesures ont été prises par la Ville dans le but de gêner le moins possible les usagers de l'établissement pendant les travaux. La livraison est prévue à la rentrée de septembre 2022.

### REQUALIFICATION DU COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-FICHOT



D'ici la fin de l'année, les usagers de ce complexe sportif bénéficieront d'un site réaménagé, plus fonctionnel et agréable au quotidien.

Le terrain de football actuel en schiste sera transformé en gazon synthétique, une aire de jeux pour enfants sera créée ainsi qu'un parking paysager, une liaison piétonne entre le boulo-drome et le parking et deux parvis.

### RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA RUE MAURICE-BERTEAUX

L'objectif de la Municipalité est de repenser la vocation et les usages de la place du Général-Leclerc (hôtel de Ville) et d'améliorer l'aménagement de la rue Maurice-Berteaux, axe commercial majeur. Une place sera créée aux abords de l'hôtel de Ville, ainsi qu'un pôle de santé, des commerces, un parking public souterrain et un îlot privé. En 2022, le parking « Marionnaud » situé au milieu de la rue commerçante, fera l'objet d'une extension.



### RÉHABILITATION DU SECTEUR PAUL-BRARD

Ce projet va relancer le quartier et l'ouvrir sur la ville. Sur 139 logements locatifs sociaux existants, 51 seront démolis (bâtiment arche) et 88 rénovés en 2022. 111 logements neufs seront construits. Le stationnement sera développé (215 places privées), des espaces végétalisés et des arbres plantés. Les espaces publics seront requalifiés, avec notamment le pôle commercial en entrée de quartier autour d'une placette.